

N°660 – 12/10/2023

Médecine du travail : le Sgen-CFDT veut faire bouger les choses !

Scandale depuis plus de 25 ans ! L'absence de médecine du travail pour les agents est régulièrement dénoncée par les syndicats sans que rien ne change. Siégeant pour la première fois en F3SCT ministérielle – ex CHSCT, le Sgen-CFDT demande un groupe de travail pour avancer ses propositions. Le nombre de médecins du travail continue de baisser. **À peine une soixantaine d'équivalents temps pleins (ETP) en 2022, soit un pour quinze à vingt mille agents** alors qu'ils devraient être dix fois plus pour assumer leurs missions. [Lire l'article](#)

Mobilisation du 13 octobre 2023

TOUS MOBILISÉS POUR FAIRE ENTENDRE LA VOIX DES TRAVAILLEURS ET DES TRAVAILLEUSES.

S'inscrivant dans le mouvement européen syndical en faveur des salaires décents, la CFDT appelle, en intersyndicale, à **manifeste le 13 octobre**. En France, comme partout en Europe, l'inflation et le pouvoir d'achat sont la préoccupation n°1 des travailleurs et des travailleuses. C'est le sens de cette date commune avec nos voisins européens : montrer un monde du travail uni contre l'austérité et pour de meilleurs salaires, et faire entendre ses préoccupations.

Dans les Vosges, la manifestation aura lieu à Epinal à 14h00 place Foch. (devant la préfecture)

[Soyons nombreux, mobilisés unis contre l'austérité et de meilleurs salaires ...](#)

Réunion d'Informations Syndicales secteur de Saint-Dié

Vous exercez sur le secteur de de Saint-Dié? Nous vous proposons une RIS à l'école Jacques Prévert, le **lundi 16 octobre de 16h45 à 19h45** afin d'échanger, poser vos questions sur votre carrière, vos difficultés éventuelles, ou aborder tout autre sujet. pour rappel, ces heures sont déductibles des 108 heures. Vous êtes intéressé.e, alors inscrivez-vous par le biais de ce formulaire ou contactez-nous directement. [Le lien](#)

PEPA : Une prime tombe en automne

Vous percevrez cette prime si vous remplissez les conditions suivantes :

- Avoir été nommé ou recruté avant le 1^{er} janvier 2023 ;
- Être rémunéré par un employeur public au 30 juin 2023 ;
- Avoir perçu une rémunération brute inférieure ou égale à 39 000 euros entre le 1er juillet 2022 et le 30 juin 2023. [En savoir plus](#)

Formation hors temps scolaire : les formateurs en première ligne

Lors de la conférence de presse de rentrée du ministre, la priorité affichée de vouloir diminuer les heures de cours « perdues », a provoqué une vive réaction des formateurs académiques. **Les enseignants français étaient déjà parmi ceux qui bénéficiaient du moins de temps de formation continue par an en Europe avec seulement 1,5 jour en moyenne.** Ce chiffre risque bien de baisser encore. Qui, dans le secteur privé, accepterait de se former sur ses soirées, weekend ou congés ?!! [Lire l'article](#)

Halte aux injonctions infantilisantes !

A chaque rentrée, ses préconisations sur la bonne méthode, le quart d'heure pour ceci ou cela, l'ajout d'une nouvelle mission éducative. Les équipes pédagogiques n'en peuvent plus et ont besoin de sérénité pour faire leur travail auprès des élèves. Changer de politique chaque fois qu'un nouveau ministre est nommé, ajouter des injonctions aux injonctions déjà existantes, c'est rendre impossible pour les [enseignant.es](#) l'exercice de leur mission première au sein de leur classe, leur école. [Notre article](#)

On ne recrutera pas les enseignants du futur avec des recettes du passé

Les déclarations du Président de la République sur l'École depuis la rentrée 2022 et [les dernières annonces](#) ministérielles jettent le trouble dans la communauté éducative et inquiètent le SGEN-CFDT. Pour le SGEN-CFDT, un décrochage du recrutement des enseignant·e·s du premier degré n'est pas acceptable et ferait revenir la situation des professeur·e·s des écoles **30 ans en arrière**. D'une façon plus générale, le Sgen-CFDT revendique toujours le maintien du même schéma de recrutement, de formation initiale et de rémunération pour tous les corps d'enseignement et d'éducation afin d'ancrer une égale dignité et une égale reconnaissance de ces personnels. [Lire la suite](#)

Stage de perfectionnement linguistique, pédagogique, culturel

Les stages de perfectionnement linguistique organisés par le FEI se déroulent pendant les vacances d'été, à l'étranger, et sont destinés aux enseignants des établissements **publics** du 1er degré (allemand, anglais et italien). [En savoir plus](#)

CODOFIL : un programme pour enseigner en Louisiane

Ouvert aux enseignants des 1er et 2d degrés et aux professeurs de français langue étrangère (FLE). Pour contribuer au développement de la langue française, la Louisiane propose des postes aux enseignants français dans ses écoles. [En savoir plus](#)

Actualité CFDT

PLFSS 2024 / Un budget qui ne répond pas aux enjeux de financement du système de soins et de la protection sociale

Le Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale (PLFSS) pour 2024 a été présenté par le gouvernement le 3 octobre. Pour la CFDT, il manque d'ambition face aux défis auxquels la sécurité sociale et la protection sociale sont confrontées.

[L'analyse de la CFDT](#)

Bons plans

◆ **Art et Philo en cycle 3 « Qu'est-ce que le rire ? »** Il s'agit ici de croiser les regards entre art et philosophie dans une démarche transdisciplinaire visant à développer des compétences langagières, morales et civiques et dans le domaine des arts. [Sur le site de l'académie de Lille](#)

◆ **Concours École des loisirs : Défends ton livre préféré !**

A destination des élèves de la GS au CE2, ce concours permet de transmettre le plaisir de lire, mener des débats littéraires en classe, développer l'argumentation orale, améliorer les compétences de lecteur, créer du lien entre les enfants, motiver les élèves et permettre à tous de réussir. [Les renseignements](#)

◆ **Carte CEZAM : Les cartes 2023 sont en vente au Sgen-CFDT** au tarif de 8.50 € pour les adhérents au Sgen, 4.50 € pour leur conjoint et 17 € pour les personnes non adhérentes au Sgen-CFDT. N'hésitez à nous contacter. Le site de CEZAM <https://www.cezam.fr/cezam>



**Restons en contact: SGEN-CFDT
Vosges**

**Pour contacter les représentants du personnel :
Isabelle ARTIGUE, Sonia PETETIN, Hervé
LUCHIER, Damien KNIBIEHLY.**

88@sgen.cfdt.fr

[4, rue Aristide Briand](#)

BP 334 88008 EPINAL CEDEX

03 29 82 00 82 ou 06 76 07 27 88

[En savoir plus →](#)

Adhésion: [Bulletin d'adhésion](#)

Se syndiquer :

C'est nécessaire et c'est utile !

Se syndiquer, c'est **un acte volontaire et individuel** qui concrétise la volonté de chacun d'être acteur et de ne pas simplement subir ses conditions de travail.

Il permet de s'organiser dans la durée pour: réfléchir et peser sur les différents dossiers, être accompagné dans ses démarches, se défendre ou aider des collègues exposés à l'autoritarisme ou autre agression ... Le Sgen-Cfdt envoie à chacun une information qu'il espère de qualité ; il en appelle à la responsabilité de chacun pour transformer sa sympathie en adhésion. **Rejoignez-nous !**

[En savoir plus →](#)